

PSEUDO-BARRAGES OU BARRAGES PERMÉABLES

Presque tous les ans, des dévastations par les inondations ou les incendies se reproduisent en Corse, et aussi dans le Midi de la France, avec une désolante régularité.

Ces dévastations font passer au premier plan de l'économie insulaire la question extrêmement importante du régime des eaux, car on sait qu'en Corse et dans le Sud-Est, les chutes de pluie sont très irrégulières, trop abondantes au printemps et en automne, et trop rares en été.

Pour retenir l'excès des eaux de pluie, on a préconisé de tout temps le reboisement; c'est pour mémoire que nous le rappelons, car le reboisement est une œuvre de très longue haleine, et il a trop souvent échoué dans les régions méridionales, aussi bien à cause des incendies qui anéantissent les jeunes plantations que de l'hostilité des bergers transhumants qui voient avec déplaisir diminuer les pâturages et augmenter les forêts.

Retenir les eaux par des barrages, c'est aussi une solution de longue durée et, de plus, très coûteuse. Car si l'on considère la quantité d'eau qui tombe en Corse annuellement, celle-ci est voisine de six milliards de mètres cubes. La hauteur moyenne de chute de 63 cm par an devant être tenue pour un minimum, parce que les postes d'observations météorologiques, ou du moins pluviométriques, sont situés en majorité en plaine, alors que la Corse est surtout un pays de montagnes et que les chutes de pluie sont plus importantes en montagne qu'en plaine. Comme la superficie du département est de 8 721 km², on arrive à près de six milliards de mètres cubes. Retenir par des barrages la dixième partie de ce qui tombe serait extrêmement coûteux, et pour un bien faible résultat du point de vue de la régularisation des rivières et de la lutte contre les inondations et les incendies.

Mais une autre solution existe, que je crois peu connue, et sur laquelle je voudrais attirer l'attention des milieux scientifiques. Cette solution permettrait, à mon avis, de régulariser en partie le régime des eaux, et de contribuer surtout à la lutte préventive contre les incendies de forêts et du maquis, et sans dépense exagérée.

Je veux parler de ce que j'appelle les pseudo-barrages et qu'on pourrait appeler aussi « barrages perméables ».

Ces sortes de barrages existent en Corse, en très petit nombre d'ailleurs, et cela depuis plusieurs générations. De très faible hauteur

(à peine un mètre autant que l'on peut en juger dans le fouillis du maquis épineux qui les entoure), ils sont construits, ou plutôt étaient construits par quelques propriétaires qui avaient remarqué leurs avantages : surtout empêcher le ravinement des vallons, augmenter la fertilité du sol, lutter contre les incendies en tenant le vallon toujours humide, et quelquefois permettre de traverser plus aisément les ravins.

Ils sont formés par des troncs d'arbres, châtaigniers sauvages généralement, placés côte à côte et derrière lesquels on accumule des branchages et des débris végétaux de toute espèce provenant des châtaigniers, pins, chênes et du maquis voisins. Leurs dimensions en hauteur et en largeur dépassent rarement un mètre ; souvent ils sont disposés en échelons tout le long du vallon qui acquiert ainsi une grande humidité.

Ces branchages et autres débris végétaux se transforment à la longue, sous l'influence des micro-organismes, en humus qui possède la remarquable propriété d'absorber l'eau dans une proportion variant, selon son origine et son état de dessiccation, entre 80 et 90 % de son poids séché à l'air libre (car séché sous vide, à l'absolu, il paraît en retenir davantage).

D'après les travaux de HENRY et de COLAS, on peut admettre que 50 kg d'humus sec retiennent 200 à 300 litres d'eau ; autrement dit 200 kg d'humus sec retiennent de 800 à 1 200 litres d'eau, soit environ un mètre cube. Autant dire qu'on se trouve en présence d'un réservoir en quelque sorte solidifié, autrement dit d'une espèce d'éponge végétale, gigantesque dans le cas qui nous occupe.

Les moyens employés par les propriétaires qui ont construit ces barrages étant modestes, il s'ensuit que le volume d'humus formé est faible et il s'en faut que le fond du vallon soit rehaussé énormément.

Les résultats n'en sont que plus remarquables : quelques centaines de mètres cubes de cette terre humifère entretiennent un ruisseau permanent dans des vallonnements à bassin versant de faible superficie et ne possédant pas de source. Ce sol artificiel possède une fertilité très grande et la végétation y devient exubérante. Mais le résultat le plus remarquable de cette accumulation d'humus, c'est l'impossibilité pour l'incendie de traverser ces vallons pseudo-barrés : les feux les plus violents, comme en l'année de grande sécheresse 1952, sont obligés de les contourner ou, par vent violent, de passer par dessus ; mais ni les arbres ni la broussaille ne sont brûlés : c'est une barrière puissante et remarquable contre l'incendie.

D'où la conclusion qui s'impose : si un grand nombre de vallons de Corse et du Sud-Est étaient pseudo-barrés, les incendies diminueraient en nombre et surtout en intensité.

Quant à la régulation des eaux de pluie, il paraît vraisemblable que le retard apporté à l'écoulement des eaux pluviales par l'accu-

mulation de l'humus tout le long des vallons allongerait la durée des crues des rivières, donc diminuerait leur intensité.

Si on arrivait ainsi à doubler la durée des crues, on diminuerait de moitié leur hauteur au-dessus de l'étiage et on les rendrait moins redoutables.

Pourrait-on avec quelque intérêt, construire des pseudo-barrages de grandes dimensions ? Nous ne le pensons pas, pour des raisons économiques. Néanmoins, nous croyons que cette question reste de la compétence des spécialistes de l'hydrologie et des ingénieurs des Eaux et Forêts et du Génie Rural.

En revanche, si les propriétaires étaient avertis du grand intérêt qu'ils ont à barrer eux-mêmes leurs vallons, l'économie d'un tel système serait évident et ses résultats très appréciables.

L. COUDERC,

Ingénieur Agronome à Barchetta (Corse).

Les experts des Nations-Unies estiment que le marché européen du bois est relativement stable

Les secrétariats de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans leur dernier bulletin trimestriel de statistique du bois et de rapports sur la situation du marché, déclarent que « le marché européen des sciages résineux semble être maintenant redevenu plus ou moins normal. Il est à peu près certain que les besoins d'importation de 1953 seront pleinement satisfaits et que les conditions dans lesquelles se feront les nouveaux achats pour livraison en 1954 seront assez saines ».

Il est dit dans le Bulletin de statistiques du bois de la CEE/FAO, publié à Genève aujourd'hui: « les échanges entre les pays de l'Europe orientale et les pays de l'Europe occidentale se sont intensifiés et il n'y a aucune raison de supposer qu'en 1954 ils ne se maintiendront pas au moins à leur niveau actuel ».

Le Bulletin signale qu'en 1953, au cours des premières ventes d'automne qui ont eu lieu dans les pays septentrionaux, les prix des bois sur pied et les prix des bois ronds livrés aux acheteurs n'ont pas changé sensiblement. Les prix pratiqués jusqu'à présent pour les grumes de sciage ont été plus ou moins basés sur les prix pratiqués à l'exportation en 1953 pour les sciages et, dans les pays exportateurs, ni les propriétaires de forêts ni les entreprises de sciage ne prévoient un changement marqué du niveau des prix en 1954. D'autre part, les prix offerts jusqu'à présent pour les bois ronds de petites dimensions ont été beaucoup plus bas et il s'est révélé assez difficile, notamment dans les pays septentrionaux de l'Europe, de se procurer des bois ronds de petites dimensions aux prix du marché.

Les propriétaires de forêts semblent estimer que la différence entre le prix des grumes de sciage et le prix des autres bois ronds est actuellement trop grande. Toutefois, au cours des mois de septembre et d'octobre, les prix des bois de mine et du bois à pâte, notamment pour l'exportation, se sont un peu raffermissés, ce qui peut rendre disponibles par la suite de plus importantes quantités de bois ronds.

Les données détaillées que fournit le Bulletin sur les prix à l'exportation des sciages résineux font penser que le marché est assez stable.

(Communiqué par la C.E.E.)